

Conseil d'INSPÉ du 19 février 2025

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation à 09h00 (Campus du Morne Ferret)

Rappel de l'ordre du jour

1. Propos liminaires du Président et du Directeur de l'INSPÉ
2. Ressources humaines : proposition de recrutement de personnel contractuel
 - 2.1. Poste d'Opérateur Logistique
 - 2.2. Poste de Gestionnaire Financier et Comptable
3. Questions diverses

État de présence du 19 février 2025

Membres du Conseil d'Institut				
N°	Qualité	Nom	Prénom	Émargement
1	Personnalités extérieures désignées par le Recteur de l'académie de Guadeloupe	LOMON	Fabrice	Présent
2		JOCK	Gérard	Distanciel
3		SEGA	Lucienne	Absente
4		MARIVAL	Catherine	Distanciel
5		BERGOPSOM	Dominique	Absente
6	Collectivités territoriales	BONDOT-GALAS	Gersiane	Distanciel
7		ROBIN	Sabrina	Absente
8		PARAT-EDOM	Laisely	Distanciel
9	Représentants des personnels	ANCIAUX	Frédéric	Présent
10		DELCROIX	Antoine	Présent
11		ODACRE	Elisabeth	Distanciel
12		JEANNOT	Béatrice	Distanciel
13		JACQUET	Nathalie	Procuration à Mme BONDOT-GALAS
14		CHAHIM	Fadel	Procuration à Mme CIMBER
15		MOULINS	Emilie	Distanciel
16		TORVAL	José	Absent
17		CIMBER	Lydia	Distanciel
18		Siège vacant		
19	Représentants des étudiants, fonctionnaires, stagiaires, personnels bénéficiant d'action de formation		Siège vacant	
20			Siège vacant	
21			Siège vacant	
22		GIMS	Ismaël	Absent

Membres du Conseil d'Institut

N°	Qualité	Nom	Prénom	Émargement
23	Représentants de l'UA désignés par le Président de l'UA	JOUBERT	Anne-Line	Absente excusée
24		LOLLIA	Manuel	Distanciel
25		SINNAPAH	Stéphane	Distanciel
25	Personnalités extérieures désignées par le Conseil d'Institut	MERION	Julien	Procuration à M. DELCROIX
26		OUBLIE	Jessica	Distanciel
27		SOREZE	Alain	Distanciel

Invités

N°	Qualité	Nom	Prénom	Emargement
1	Personnalités extérieures invitées			
2				
3				
4	Responsable administrative et financière	NEGRIT	Nadia	Distanciel
5	Responsable du Département de Formation Continue	BALLÉ MANDONNÉ	Hélène	
6	Responsable adjoint du Département de Formation Continue	BELLANGER	Jean-Pierre	Distanciel
7	Responsable du Département de Formation Initiale	TERRO	Mylène	Distanciel
8	Chargée de mission Rectorat	CHATELARD	Kletty	
9	Directeur du CREEF	FORISSIER	Thomas	
10	Responsable du service de la Scolarité	GRIFFARD	Madeleine	
11	Gestionnaire Cellule d'appui et d'aide au Pilotage	VINGATAMA	Mirella	Distanciel
12	Gestionnaire Cellule d'appui et d'aide au Pilotage	SAHAÏ	Mathieu	Distanciel

Vérification du quorum (membres en capacité de siéger) : 24

Présents : 15 Procuration : 3 Total : 18

Monsieur Fabrice LOMON, Président du Conseil d'institut, ouvre la séance à 09h05 et salue les membres du Conseil. M. DELCROIX, Directeur de l'INSPÉ de l'Académie de Guadeloupe assure la vérification du respect des règles du quorum.

Le Président du Conseil donne ensuite lecture de l'ordre du jour et propose aux membres de formuler des remarques éventuelles.

Aucune question diverse n'a été reçue.

1. Propos liminaires du Président et du Directeur de l'INSPÉ

M. Lomon, Président du Conseil passe la parole à M. Delcroix, Directeur de l'INSPÉ, qui s'exprime comme suit.

À l'ouverture de ce Conseil exceptionnel, je souhaite partager avec les membres du Conseil et les personnes invitées les événements survenus le weekend des 15 et 16 février 2025 dernier, plus précisément entre 17h30 le samedi et le dimanche soir, sur le campus du Morne Ferret. Vers 18h40, l'agent d'accueil logé, en revenant de weekend, a constaté plusieurs dégradations de bâtiments sur le site : porte en bois cassée au niveau de l'ancien logement des gardiens au bas du Morne, la grille métallique intérieure ayant empêché l'intrusion ; distributeur de boisson du Hall du bâtiment A dont la cage de protection a été forcée, l'appareil lui-même ayant été endommagé ; vol au niveau du Hall du bâtiment A de la dalle d'information pour les étudiants ; destruction partielle d'un mur à claire-voie de la salle de vie étudiante avec vol de la dalle d'information de cette salle ; bris de clayettes au mini amphithéâtre avec vol du vidéoprojecteur de cette salle. Selon toute vraisemblance le ou les auteurs des faits sont entrés sur le site par l'ancienne école « Jean Zébus », le grillage ayant été endommagé. Je tiens à saluer la rapidité de la venue des forces de police et de l'intervention des services de police technique et scientifique le lundi 17 février au matin qui ont permis des constats et un dépôt de plainte rapide.

À l'énoncé de ces faits, vous constatez que c'est du matériel pédagogique et d'information au profit des étudiants, en partie financé par des crédits de la Contribution de vie étudiante et de campus (Cvec), qui a été dérobé. L'émotion de la communauté universitaire était sensible ce lundi 17 février 2025, même si les faits sont moins dramatiques que l'agression subie par deux agents en novembre 2023.

Monsieur le Président de l'université et Madame la vice-Présidente du pôle Guadeloupe de l'université nous ont manifesté leur soutien et leur appui, Madame la vice-Présidente étant constamment informée dès le dimanche soir et présente le lundi matin.

Le site du Morne Ferret sera prioritaire pour la mise en œuvre du contrôle d'accès. Au moins dans les temps prochains, un gardiennage sera assuré. Il est cependant à noter que la configuration du site – même s'il est maintenant très bien éclairé – rend complexe sa sécurisation complète. Nous serons également amenés à nous questionner sur la présence d'un agent logé qui se trouve, de fait, très isolé.

Malgré le sens du collectif, qui a animé l'équipe logistique en particulier et l'ensemble des agents de la composante de manière plus générale, malgré l'appui du pôle Guadeloupe, ces faits montrent que nos moyens humains restent limités pour faire face à ce type de situation, qui demande notamment des mesures d'urgence de protection des locaux endommagés.

Ceci justifie d'autant plus la demande votée par ce Conseil le 15 octobre 2024, de publication d'un emploi d'opérateur logistique pour remplacer un agent qui fait valoir ses droits à la retraite au 28 mars 2025, ainsi que celle d'un emploi d'opérateur logistique contractuel, pour permettre la continuité de service entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 août 2025.

Ceci justifie d'autant plus une des demandes qui fait l'objet de ce Conseil, celle du recrutement d'un opérateur logistique contractuel supplémentaire pour une période initiale allant du 1^{er} avril 2025 au 31 août 2025, afin, notamment, de respecter les droits à congé des agents actuellement en poste et de permettre un travail plus serein de l'équipe en place.

Malgré ces conditions difficiles, nous avons pu tenir le lundi 17 février 2025, la cérémonie de pré-rentree du diplôme universitaire de Formation de formateurs des acteurs de la lutte contre l'illettrisme en présence de Monsieur Arnaud Duranthon, Sous-Préfet en charge de la cohésion sociale, du travail et de la politique de la ville, représentant Monsieur le Préfet de Guadeloupe, de M. Hervé Fernandez, directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (en vidéo), agence également représentée par Mme Jessica Oublié, de Monsieur Henri Angélique, Président de la commission éducation du Conseil départemental, représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental, de Monsieur le Président du Conseil de l'INSPÉ et Directeur de l'EAFIC, représentant Madame la Rectrice et de Monsieur le Président de l'université des Antilles, le Professeur Michel Geoffroy.

Les intervenants ont souligné l'importance de ce diplôme dans le contexte de l'illettrisme en Guadeloupe. Il prend la suite du Plan de PROfessionnalisation des acteurs de l'illettrisme (PROFILL), qui s'est déroulé au Morne Ferret en 2023/2024, coporté par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et l'INSPÉ, financé par la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Ce diplôme vise à mieux connaître l'illettrisme et ses spécificités en milieu créolophone, à développer une compétence d'intervention intégrant la gestion de l'hétérogénéité des publics, à produire des ressources pédagogiques dédiées et à construire des méthodologies d'enseignement/apprentissage sécurisantes pour faciliter la remobilisation des compétences de base chez des publics. Nous espérons, dans les années à venir, pouvoir continuer à développer des actions de formation continue de formateurs, en lien avec les besoins du territoire, ce qui

constitue une des missions de l'INSPÉ à côté de celle, principale, de formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation et de participation à leur formation continue.

2. Ressources humaines : proposition de recrutement de personnel contractuel

M. LOMON rappelle que ce point avait été abordé lors du Conseil du 15 octobre et qu'il s'agit de se prononcer, pour ce Conseil exceptionnel sur le recrutement de deux agents contractuels.

Arrivée de Mme Laisely PARAT-EDOM à 09h14.

Arrivée de M. Stéphane SINNAPAH à 09h14.

2.1. Poste d'Opérateur Logistique

Malgré les recrutements proposés par le Conseil d'institut du 15 octobre 2024 et votés par les instances de l'université, l'équipe logistique de l'INSPÉ restera néanmoins en effectif réduit en raison de l'absence d'un agent depuis novembre 2023, à la suite d'une agression sur le campus du Morne Ferret. Après échange avec Mme la Directrice des Ressources Humaines de l'université, il est proposé au Conseil de se prononcer sur la demande de recrutement d'un opérateur logistique contractuel pour une période initiale allant du 1^{er} avril 2025 au 31 août 2025, afin, notamment, de respecter les droits à congé des agents actuellement en poste et de permettre des actions de petite maintenance plus nombreuses. Les membres du conseil sont invités à prendre connaissance de la fiche de poste (cf. ci-dessous : document 1) relative à cette demande.

En l'absence de question, M. LOMON propose donc de voter ce point.

Vote : Avis sur la demande de recrutement d'un opérateur logistique contractuel pour une période initiale allant du 1^{er} avril 2025 au 31 août 2025

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : Le Conseil de l'INSPÉ vote à l'unanimité la demande de recrutement d'un opérateur logistique contractuel pour une période initiale allant du 1^{er} avril 2025 au 31 août 2025 selon la fiche de poste proposée par la direction de l'INSPÉ.

2.2. Poste de Gestionnaire Financier et Comptable

M. LOMON présente ce point et invite le Directeur de l'INSPÉ à apporter quelques précisions. À la suite d'une opération de mobilité interne à l'Université des Antilles (UA), l'emploi de gestionnaire financier et comptable de l'INSPÉ est vacant depuis le 03 février 2025.

Le conseil est donc sollicité afin de se prononcer sur le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, pour la période allant du 1^{er} mars 2025 au 31 août 2026. Le Président du Conseil présente ensuite le profil du poste (cf. ci-dessous : document 2).

M. DELCROIX ajoute que la campagne de recrutement 2025, par la voie des concours, ayant été lancée, il n'y a donc pas la possibilité d'ajouter ce poste à une campagne d'emploi déjà votée par le Conseil d'Administration de l'UA. Le dernier Conseil d'institut de cette année universitaire 2024-2025, sera invité à se prononcer sur une demande de recrutement au titre de la campagne 2026, pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2026.

Vote : Avis sur le Recrutement de Gestionnaire Financier et Comptable contractuel

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : Le Conseil de l'INSPÉ vote à l'unanimité la demande de recrutement d'un gestionnaire financier et comptable contractuel pour la période allant du 1^{er} mars 2025 au 31 août 2026.



Document 1 : fiche de poste – opérateur logistique contractuel

L'Université des Antilles recrute un/une opérateur logistique contractuel pour l'INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe



L'Université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.

L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le **pôle universitaire régional de Guadeloupe** : 4 UFR, 1 INSPÉ, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le **pôle universitaire régional de Martinique** : 3 UFR, 1 INSPÉ, 1 IUT, 1 Service de formation continue ;
- Des **structures transversales** : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives...).

Elle accueille plus de 14.000 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâtiment universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros.



Intitulé de l'emploi	Lieu de travail	Catégorie FPE
Agent logistique	INSPÉ	ITRF C
Conditions de recrutement	Contractuel	
Rémunération	Statutaire	
Référence de l'emploi (REFERENS)	G5B45	
Vacance de l'emploi	<input type="checkbox"/> Vacant <input type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant	

Du 01/04/2025 au 31/08/2025

DESCRIPTION DU POSTE

L'INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe est une composante de l'université des Antilles, rattachée au pôle Guadeloupe, située sur le campus du Morne Ferret (Morne Ferret, 97178 Les Abymes Cedex). L'INSPÉ est en charge de la formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation et participe à leur formation continue dans le cadre défini par le code de l'éducation (Articles L721-1 à L721-3 du code de l'éducation).

Positionnement : sous l'autorité direct du chef du service de la logistique

Missions principales :

- Maintenance du patrimoine par interventions de premier niveau, et au-delà selon compétences personnelles
 - Manutentions de biens divers en vue de rangement ou évacuation
 - Activités de maintenance (peinture, électricité, plomberie, menuiserie)
 - Nettoyage et contrôle véhicule (niveau utilisateur)
 - Entretien et réparation de matériels, véhicules, équipements
 - Contribuer à la conservation des biens et matériels de l'INSPÉ
- Contribuer à l'accueil, l'hygiène, la sécurité
 - Signalement de tout problème concernant notamment la sécurité
 - Ouverture ou fermeture de locaux
 - Entretien et nettoyage des locaux et circulations
 - Préparation, suivi du déroulement et de l'achèvement de manifestations diverses
 - En loge : fonctionnement alarmes
 - Courrier, transport, standard téléphonique
 - Transmission de messages – Tri et remise de courrier ou de documents
 - Information de l'utilisateur
- Signaler les anomalies ou difficultés et contribuer à leur règlement
- Proposer des améliorations
- Contribuer aux diverses pointes d'activités

Compétences techniques :

- Habilitation électrique et/ou compétences de plomberie
- Sécurité
- Selon les postes de travail, positions physiques diverses, port et manutention de charges, utilisation de matériels sous tension électrique
- Utilisation possible de massicot ou instruments contendants
- Transmettre ses savoirs à ses collègues
- Permis de conduire et respect code.

Contraintes particulières de travail :

L'emploi du temps de la personne recrutée s'inscrit dans les plages horaires d'ouverture de la composante figurant ci-dessous :

- Du lundi au vendredi : 6h30 – 20h00 ;
- Samedi : 6h30 – 13h30.

Une moyenne d'un samedi sur deux sera travaillée pour la personne recrutée.

PROFIL RECHERCHÉ

Niveau diplôme : /

Savoirs :

- Savoir appliquer les techniques professionnelles, et mettre en œuvre les consignes données
- Connaître les structures et les formations de l'INSPÉ ;



Document 2 : fiche de poste – responsable administratif et financier contractuel

Université des Antilles recrute un responsable administratif et financier contractuel sur l'INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe



L'Université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'Éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

L'UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.

L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le **pôle universitaire régional de Guadeloupe** : 4 UFR, 1 INSPÉ, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le **pôle universitaire régional de Martinique** : 3 UFR, 1 INSPÉ, 1 IUT, 1 Bureau de la Formation Continue et de l'Apprentissage, 1 Service culturel ;
- Des **structures transversales** : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives...).

Elle accueille plus de 14.000 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâti universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros. L'UA est passée aux RCE au 1^{er} janvier 2013.



N° et Intitulé de l'emploi-type
(cf. REFERENS)

xxx

Lieu de travail

INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe

Catégorie FPE

A

Conditions de recrutement	Agent contractuel
Rémunération	Statutaire
Référence de l'emploi (cf. REFERENS)	J3E47 Responsable des services finances et hébergement
Vacance de l'emploi	<input checked="" type="checkbox"/> Vacant <input type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant

Quotité de travail

100 %

Prise de fonction le : 01 mars 2025

Du 01/03/2025 au 31/08/2026

DESCRIPTION DU POSTE

Coordonner, assurer et réaliser de manière polyvalente et autonome les activités de gestion administrative et financière (dépenses et recettes) de l'INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe et de l'unité de recherche CRREF, sous l'autorité du Directeur et de la Responsable administrative et financière.

Environnement et contexte de travail : INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe

L'INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe est une composante de l'université des Antilles, rattachée au pôle Guadeloupe, située sur le campus du Morne Ferret (Morne Ferret, 97178 Les Abymes Cedex). L'INSPÉ est en charge de la formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation et participe à leur formation continue dans le cadre défini par le code de l'éducation (Articles L721-1 à L721-3 du code de l'éducation). L'activité de la composante se caractérise par une grande variété des acteurs et partenaires avec lesquels la personne recrutée aura à travailler.

Missions principales :

- Rédiger les actes administratifs concernant les recettes ou les dépenses sur l'ensemble d'un domaine de la gestion financière et/ou comptable
- Établir les différents états budgétaires à partir des systèmes d'information
- Activités essentielles rattachées : Exécuter la stratégie budgétaire et financière de l'établissement
- Effectuer la gestion budgétaire et les prévisions de trésorerie – Réaliser des tableaux de bord et des bilans pour anticiper les besoins
- Elaborer le budget et les décisions modificatives correspondant aux prévisions de recettes et de dépenses (activités essentielles rattachées : Elaborer le budget – Effectuer les engagements et les liquidations – Gérer (élaboration et suivi) les bons de commandes
- Suivre et contrôler les opérations comptables et financières (activités essentielles rattachées : suivre la régie d'avances et de recettes – Suivre les contrats d'acquisitions d'équipements et de matériels, suivi et paiement des droits universitaires)
- Assurer la relation avec les partenaires internes et externes (Activités essentielles rattachées : Gestion budgétaire du parc de logements de l'INSPÉ : Evaluer les besoins pour un fonctionnement optimal du service hébergement – Signaler tout dysfonctionnement et manquement aux règles à observer dans la vie en communauté, dans le souci de garantir la sécurité des résidents, pour la prise immédiate des mesures immédiates et adéquates)
- Assurer le suivi financier et comptable des projets de recherche du laboratoire CRREF
- Préparation et suivi des conventions de recherche et de prestations liées aux activités de l'INSPÉ
- Gérer et suivre les heures d'enseignement des titulaires
- Suivre l'évolution des règles, directives et procédures financières et/ou comptables
- Établir, à partir du système d'information de l'établissement, les états et bilans comptables et/ou financiers et les tableaux de bord nécessaires au suivi de l'activité

Compétences et qualités requises :

- Finances publiques
- Méthodes d'allocation budgétaire
- Organisation du système éducatif et de l'enseignement supérieur
- Mode de fonctionnement des administrations publiques
- Marchés publics
- Systèmes d'information budgétaires et financiers
- Droit public / Droits des contrats
- Règles et techniques de la comptabilité
- Techniques de communication
- Techniques de management
- Gestion des groupes et des conflits
- Environnement et réseaux professionnels
- Méthodologie de conduite de projet
- Techniques d'élaboration de documents
- Connaissances budgétaires générales
- Connaissances générale des ressources humaines

Contraintes particulières de travail :

- Respect des calendriers de la composante, du pôle et de l'université et en particulier du calendrier budgétaire

PROFIL RECHERCHÉ

Niveau diplôme : Diplôme de niveau 6

Types de formation recherchés :

- Gestion comptable et budgétaire
- Gestion administrative
- Finance, comptabilité, droit, gestion

Savoirs :

- Appliquer les règles financières
- Assurer le suivi des dépenses et des recettes
- Savoir inscrire et gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Réaliser des synthèses
- Rédiger des rapports ou des documents
- Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles
- Concevoir des tableaux de bord
- Elaborer un budget
- Exécuter la dépense et la recette
- Renseigner les indicateurs de performance
- Passer un marché et suivre son évolution

Savoir être :

- Réactivité
- Capacité de raisonnement analytique
- Capacité prospective
- Rigueur/Fiabilité
- Sens relationnel

CANDIDATURE et MODALITES D'INSCRIPTION

Renseignements sur le poste : Antoine DELCROIX – Directeur- 0590 21 36 21
Nadia NEGRIT – RAF – 0590 21 36 21

(Coordonnées de la personne à contacter – Nom/prénom + Téléphone)

Envoi des candidatures :

Lettre de motivation + CV par courriel à : recrutement@univ-antilles.fr

Date :

Signature :

Directeur /Chef de service : Antoine Delcroix

Vu DRH : le .../. ./.....

Avis : Favorable / Défavorable

Avis : Favorable / Défavorable
Visa Président :

3. Questions diverses

M. le Président du conseil tient à informer que la Journée Porte Ouvertes de l'INSPÉ de l'Académie de Guadeloupe se tiendra sur le site, le samedi 22 février 2025 de 08h00 à 13h00. Il avait été stipulé lors du précédent Conseil, de mettre en place des actions liées à la communication de l'offre de formation qui est proposé sur le Morne Ferret.

Mme BONDOT-GALAIIS souhaite exprimer son soutien à la communauté de l'INSPÉ de l'Académie de la Guadeloupe, relativement aux effractions subies récemment.

Il n'y a pas de questions, M. LOMON informe les membres du Conseil, que le prochain Conseil se tiendra le mardi 25 mars 2025 à 14h00.

M. DELCROIX remercie ensuite tous les participants.

La séance est levée à 09h37.